

**DOSSIER DE L'AIDE SOCIAL DE PIERRE MICHAUD
MICP03015690**

Le 07 octobre 2021

219 Rue Lauréanne,
Rosemère,
J7A 4X2
(En attente de récupérer ma maison)

Objet: Résumé de rencontre du 06 octobre 2021 a St-Jérôme, Services Québec rue Latour.

Heure d'arrivé approximative au bureau de Services Québec de St-Jérôme 13:10h le 06 octobre 2021. Après une brève attente j'ai expliqué a l'agente de réception que je n'ai pas eu de dépôt dans mon compte le 01 octobre 2021 et que j'aimerais savoir pourquoi. J'ai patienter dans la salle le temps que mon dossier soit vérifié. Vers 13:33h l'agente ua comptoir me dit que mon agente va communiquer avec moi par téléphone et d'attendre dans une salle ce téléphone. Au téléphone j'explique à madame Marie-Michelle Daspe que j'ai une lettre de Services Québec qui confirme le dépôt du mois d'octobre et que j'ai fait toutes les démarches raisonnables demandé compte tenu de ma condition. J'explique aussi que Services Québec de Gatineau n'a pas voulu imprimer du courrier qui m'était adressé et que cela est irrecevable. L'agente me dit que mon adresse est a St-Jérôme sur la rue Latour et qu'il est de mon devoir de récupérer mon courrier. J'explique encore une fois que tout les bureaux de Services Québec ou CLE ou de l'Aide Social sont relié et qu'il est possible de faire imprimer son courrier particulièrement lorsque celui-ci conduit a des coupures partout au Québec. **La preuve de cela est une lettre du 10 septembre 2021 de Services Québec qui confirme le dépôt du mois d'octobre et la reprise des dépôt normaux de l'aide Social.**

Rien à faire cette agente me dit que je dois récupérer mon courrier ici car c'est l'adresse de St-Jérôme qui est sur mon dossier. J'explique que le 10 septembre j'étais dans un bureau de Services Québec à Trois-Pistoles et que le 14 septembre j'étais dans un bureau de Services Québec à Lapocatière et que aucune de ces directives existent dans ces bureaux ? Même discours sur mon courrier.

J'explique aussi que écrire une lettre daté du 20 septembre quand un prestataire était dans un bureau de Services Québec le 14 septembre 2021 est pour resté polie plutôt curieux (FRAUDE). Je demande d'imprimer mon courrier et met fin a cette farce téléphonique le 06 octobre 2021 13:53h. Deux lettres sont imprimé au comptoir une lettre du 07 juillet 2021 qui m'est adressé et refusé en impression a Mont-Joli et une autre daté du 20 septembre 2021 qui me donne rendez-vous le 29 septembre 2021 ? (Confirmation de FRAUDE 100%).

Je me prépare a quitter en mentionnant que je vais remettre un document (page 133 de mon journal de bord) avec relevé bancaires du début août au 01 octobre demandé par chantage de Services Québec St-Jérôme qui confirme que je n'ai pas reçu d'argent pour ma pension de vieillesse.

Juste avant de partir l'agente au téléphone Marie-Michelle Daspe vient me rencontrer directement et me remet une série de documents miraculeux (exclusion carnets de santé) incluant du courrier dont je n'ai jamais entendu parlé ?

FIN DE RÉSUMÉ DE RENCONTRE

Note (1)

(Des accusations de harcèlement criminel sont et seront porté par Pierre Michaud et PMI dans le cadre de ces rencontres et agissements de Services Québec.)

Pierre Michaud, PMI



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, PMI
Ce 07 octobre 2021

(suite a la page suivante)

Note : (A)

Ce document est la propriété de Pierre Michaud, PMI. L'utilisation de ce document à d'autre(s) fin(s) que celui-ci cité dans l'objet est passible de poursuites en justice.

Note : (B)

Services Québec m'empêche de travailler sur mon dossier pour mes enfants et m'empêche de travailler sur ces ces demandes dénué de tout bon sens raisonnable par l'écriture de document en réaction.

Note : (C)

Vérifier les dates de création des fichiers informatiques et inscription au dossier (FRAUDE ET HARCELEMENT CRIMINEL)



Autorisation de publication 07-10-2021



DOC. : BS200107102021

FIN DE DOCUMENT DE 2 PAGES FORMAT LÉGAL.